

**Service instructeur**  
Service du Développement Culturel

N° 7<sup>e</sup>/43-07

**Service consulté**

**FONDS D'ACTION CULTURELLE**

**Soutien aux Expressions Artistiques**

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport d'examiner 8 demandes de participations financières pour un montant total de 67 000 € dans le cadre du Soutien aux Expressions Artistiques et de valider un avenant n° 1 à la convention pluriannuelle de partenariat et de financement 2004-2006 passée avec l'Association "Les Tréteaux de Haute-Alsace" de Mulhouse.

Lors de sa réunion du 10 juillet 2007, la Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné 8 demandes de participations financières pour un montant global de 67 000 € dans le cadre du soutien aux Expressions Artistiques.

Les propositions de cette Commission vous sont récapitulées dans les tableaux joints en *annexe 1 au rapport*.

Dans ce cadre et conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, plus particulièrement son article 10 et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 imposant la passation d'une convention à l'occasion du versement d'une subvention supérieure à 23 000 € en faveur d'organismes de droit privé, il vous est proposé de valider un avenant n° 1 à la convention pluriannuelle de partenariat et de financement 2004-2006 passée avec l'Association "Les Tréteaux de Haute-Alsace" de Mulhouse (*annexe 2 au rapport*).

**LES TRETEAUX DE HAUTE-ALSACE A MULHOUSE**

Une convention triennale de partenariat est intervenue entre l'Association "Les Tréteaux de Haute-Alsace" et le Département pour la période 2004-2006. Le soutien départemental a été attribué à l'association sur la base de son projet artistique et culturel, comprenant des actions de création et de diffusion théâtrales, ainsi que des actions de formation et de sensibilisation au théâtre menées en direction de différents publics.

Les conclusions d'une évaluation réalisée par le Cabinet Option Culture à l'issue de cette convention servent de base aux Tréteaux de Haute-Alsace pour la nouvelle formulation de leur projet artistique et culturel, préalable nécessaire au renouvellement du partenariat triennal avec le Département.

Or, le nouveau projet n'ayant pu être finalisé dans des délais permettant d'aboutir dans les démarches de reconduction et afin de ne pas pénaliser l'association, il vous est proposé de prolonger, par avenant d'une année pour 2007, la convention 2004-2006, sur la base du montant alloué en 2006, soit 25 000 €.

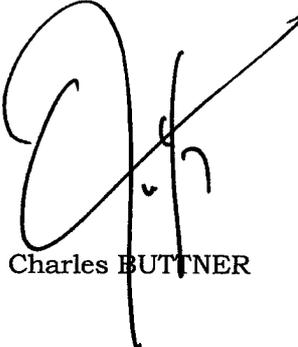
Pour mémoire, l'aide attribuée à l'Association "Les Tréteaux de Haute-Alsace" était de 23 000 € en 2004, 24 000 € en 2005 et 25 000 € en 2006.

Il vous est proposé de valider l'avenant n° 1 joint en *annexe 2*, étant précisé que le crédit nécessaire à l'engagement financier du Conseil Général en 2007 a fait l'objet d'une inscription lors du vote du Budget Primitif.

Vous voudrez bien vous prononcer sur ces propositions, étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés, le cas échéant, sur les lignes budgétaires prévues au budget du Département, à savoir :

- Fonction 311, nature 6574, enveloppe 16926 (D 021) concernant le Soutien aux Expressions Artistiques pour un montant de 59 000 € ;
- Fonction 311, nature 65734, enveloppe 11365 (D 021) concernant le Soutien aux Expressions Artistiques pour un montant de 8 000 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et autoriser le Président à signer l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle de partenariat et de financement 2004-2006 passée avec l'Association "Les Tréteaux de Haute-Alsace" de Mulhouse.



Charles BUTNER

**Annexe 1**

**au rapport**

**\*\***

**FONDS D'ACTION CULTURELLE**

Tableaux récapitulant les aides  
aux Expressions Artistiques

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES  
 Commission de la Culture du 10 Juillet 2007  
**Associations**  
 Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 16926  
 (D021)

**ANIMATION CULTURELLE**

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2006	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	LES BATISSEURS DE THANN	Création musicale et théâtrale "le Retour de l'Ange prodige" du 22 au 26 août 2007	44 680 €	2 000 €	4 000 €	2 000 €	
						2 000 €	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES  
Commission de la Culture du 10 Juillet 2007  
**Associations**  
Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 16926  
(D021)

**ARTS DE LA SCENE**

<b>N°</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Nature</b>	<b>Budget prévisionnel global</b>	<b>Intervention souhaitée</b>	<b>Subvention allouée en 2006</b>	<b>Proposition de la 7ème commission</b>	<b>Observations</b>
1	Association La Plume à Musique - Théâtre de la Luciole Mulhouse	Diffusion du spectacle "Jardins Secrets" en 2007	71 365 €	13 584 €	6 500 €	3 000 €	
2	Association Théâtre de Haute-Alsace Seppois-le-Bas	27ème édition du stage d'été "Théâtre en Haute-Alsace" du 4 juillet au 6 août 2007	60 350 €	20 000 €	11 000 €	10 000 €	
3	Association RODEO D'AME Strasbourg	Diffusion de la pièce "Guerre sans Visage" en 2007	48 600 €	2 000 €		2 000 €	L'Association a bénéficié d'une aide de 350 € en 2005 pour un festival pluridisciplinaire intitulé "Petite Patte"
4	Association Les Tréteaux de Haute-Alsace Mulhouse	Convention avec les Tréteaux de Haute-Alsace : avenant de prorogation en 2007	394 000 €	30 000 €	25 000 €	25 000 €	Le montant de l'aide est identique à celui de la dernière année de validité de la convention. Pour mémoire : 2004 : 23 000 € 2005 : 24 000 € 2006 : 25 000 €
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS</b>						<b>40 000 €</b>	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES  
 Commission de la Culture du 10 juillet 2007  
**Associations**  
 Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 16926  
 (D 021)

**MUSIQUE**

<b>N°</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Nature</b>	<b>Budget prévisionnel global</b>	<b>Intervention souhaitée</b>	<b>Subvention allouée en 2006</b>	<b>Proposition de la 7ème commission</b>	<b>Observations</b>	
1	Association Voix et Route Romane Strasbourg	15ème édition du Festival "Voix et Route Romane" du 24 août au 16 septembre 2007	338 000 €	20 000 €	12 000 €	12 000 €		
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS</b>							<b>12 000 €</b>	

SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES  
 Commission de la Culture du 10 Juillet 2007  
**Associations**  
 Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 16926  
 (D 021)

**MUSIQUES ACTUELLES**

N°	Bénéficiaires	Nature	Budget prévisionnel global	Intervention souhaitée	Subvention allouée en 2006	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	Association "MIX'THUR" Thann	Organisation du Festival "Mix'Thur" les 20 et 21 juillet 2007	65 320 €	7 000 €	4 000 €	5 000 €	
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS</b>							<b>5 000 €</b>

**SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES**  
 Commission de la Culture du 10 Juillet 2007  
**Communes**  
 Fonction 311 - Nature 65734 - Enveloppe 11365  
 (D021)

**MUSIQUE**

<b>N°</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Nature</b>	<b>Budget prévisionnel global</b>	<b>Intervention souhaitée</b>	<b>Subvention allouée en 2006</b>	<b>Proposition de la 7ème commission</b>	<b>Observations</b>	
1	Ville de Colmar	12ème édition du Festival Jazz de Colmar du 10 au 15 Septembre 2007	140 520 €	10 000 €	7 500 €	8 000 €		
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS</b>							<b>8 000 €</b>	

**Annexe 2**

**au rapport**

**\*\***

**Avenant n°1 à la convention  
pluriannuelle de partenariat et de  
financement 2004/2006 entre le  
Département  
et**

**l'Association LES TRETEAUX DE  
HAUTE-ALSACE DE MULHOUSE**

**Avenant N°1 à la convention pluriannuelle de partenariat et de financement  
2004-2006 entre le Département et l'Association "Les Tréteaux de Haute-Alsace"  
en date du 23 juin 2004**

Vu la convention de partenariat 2004/2006 entre le Département et l'Association "Les Tréteaux de Haute-Alsace" en date du 23 juin 2004,

Vu les conclusions de l'évaluation réalisée par le Cabinet Option Culture validées par la Commission Permanente du 13 octobre 2006,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Entre :

**Le Département du Haut-Rhin**, représenté par le Président du Conseil Général, dûment habilité par délibération de la Commission Permanente du ci-après dénommé "**le Département**"

d'une part,

Et :

**L'Association les Tréteaux de Haute-Alsace**, représentée par son Président, 39, rue de la Sinne à 68100 Mulhouse, ci-après dénommée "**Les Tréteaux de Haute-Alsace**",

d'autre part,

**ARTICLE 1 - OBJET**

Le présent avenant n° 1 a pour objet de modifier les articles correspondant à la convention pluriannuelle de partenariat et de financement 2004-2006 entre le Département et l'association les Tréteaux de Haute-Alsace, portant notamment sur :

- Article 4, relatif à la durée et à la résiliation
- Article 5, relatif à la participation départementale et aux modalités administratives et financières
- Article 6, relatif au suivi et à l'évaluation.

## **ARTICLE 2 - DUREE**

Le présent avenant est conclu pour une durée de 1 an, du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007.

## **ARTICLE 3 - PARTICIPATION DEPARTEMENTALE**

Le Département attribue à l'Association "Les Tréteaux de Haute-Alsace", pour l'année 2007, la reconduction des ressources financières annuelles notifiées pour l'exercice 2006, soit 25 000 €. Le versement de cette aide sera effectué au moment de la signature de l'avenant.

## **ARTICLE 4 - COMITE DE SUIVI**

Au cours du deuxième semestre 2007 et préalablement à la procédure de reconduction mentionnée à l'article 8 de la convention pluriannuelle du 23 juin 2004, l'association "Les Tréteaux de Haute-Alsace" présentera, dans le cadre d'une réunion, le bilan des actions 2007 réalisées durant la période de validité du présent avenant.

Le présent avenant est établi en deux exemplaires, dont un sera remis à chacun des signataires.

Le Président du  
Conseil Général

Le Président de  
L'Association Les Tréteaux de Haute-Alsace